



Ordonnance de télécom CRTC 2006-40

Ottawa, le 17 février 2006

Le Conseil **approuve de manière définitive** l'entente suivante. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Société en commandite Télébec/ MTS Allstream Inc.	Entente de service 800 de départ	8340-T78-200600529	le 17 janvier 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>